PV DE L'OA du 29 novembre 2023

Présents Ph. ACHTEN, D. RETERRE, P. SCHMETS, A. MICHAUX, Ph. GREIF, E. HUMBLET, P. HERBRANDT, Ph. DEFLANDRE

Excusés J.C. BACCUS, Ph. HALLEUX, M. VANDEVELD

Invité A. CABAY

La séance est ouverte à 19h00 à la Maison des Sports de Liège.

1) Préparation de l'AG FVWB du 16 décembre

L'ordre du jour (nouveaux statuts, modifications au ROI, budget) est passé en revue, les votes de la délégation liégeoise à l'AG sont définis après discussions.
La délégation sera composée de Pascal Schmets, Philippe Achten, Patrick Herbrandt, Marc Vandeveld et Alain Cabay. Philippe Greif et Philippe Deflandre donneront procuration.

A l'issue de cette discussion, Alain Cabay quitte la séance.

2) Tour des cellules

Arbitrage

- Projet « Pour la beauté du Sport », les factures sont à rentrer à la FVWB pour le 31 décembre au plus tard
- Des éclaircissements sont fournis sur la fiscalité des arbitres et notamment de ceux qui sont encore étudiants
- Une dérogation est accordée à une jeune arbitre prometteuse de suivre la « passerelle » avant 16 ans
- 6 nouveaux candidats se sont manifestés pour suivre les cours d'arbitrage en présentiel ; ceux-ci seront organisés les 22 et 25 janvier
- 2 arbitres ont réussi les cours en e-learning
- L'OA se réjouit de l'accroissement constant du nombre d'arbitres
- Un affichage dans le hall de Neupré sur le respect a attiré l'attention ; d'autres cas similaires ont été constatés ; une campagne provinciale pourrait être envisagée, peut-être en collaboration avec l'ASBL Yapaka
- Le stock de pulls diminue, il manque la taille M ; une nouvelle commande sera effectuée

Compétition

- Le tableau des cartes avec points de suspension est analysé
- Le cas de la salle d'Aubel dans laquelle il pleut régulièrement, est évoqué ; un courrier sera adressé au club pour l'inciter à faire pression sur le propriétaire pour régler le problème
- Les 3 places vacantes en P4 Dames seront occupées au second tour par de nouvelles équipes (Thimister 8, Vollamac 5 et Esneux 5) ; les 2 places laissées par les équipes qui ont déclaré forfait (Spa 3 et Grand Rechain 1) sont susceptibles d'être attribuées par d'éventuelles nouvelles inscriptions
- En P3 Messieurs, il reste 2 places vacantes (dont celle de Remouchamps 3 forfait) qui peuvent encore trouver preneur
- Le courrier adressé aux secrétaires de club en cas de suspension d'un joueur sera désormais envoyé à l'adresse matricule du club

Jeunes

- La date limite d'inscription pour le second tour était le 20/11/2023 ; quelques clubs sont en retard, le formulaire d'inscription électronique avait été enlevé 2 jours après la date limite des inscriptions, celui-ci a été réactivé
- Le calendrier du 2e tour sera publié pour le 12 décembre ; il reste à connaître les desiderata de la cellule Formation pour les activités prévues pour les garçons U13

Formation

- Le programme de préparation pour les sélections provinciales qui participeront à l'Interprovinces du 30 décembre à Farciennes est établi
- Lors de la dernière réunion de la cellule, le sort des U13 garçons a été évoqué et il a été décidé de leur proposer des activités régulières à partir de 2024 dans l'esprit des rassemblements U11 organisés avec succès par Francis Devos depuis le début de la saison et en préparation des sélections futures U15 ; Sébastien Goset a été chargé du projet qu'il doit concrétiser prochainement
- Il est rappelé que des formations continues sont organisées en Brabant Wallon dans les semaines qui viennent

Trésorerie

- Les administrateurs mandatés aux comptes bancaires ne sont plus tous en fonction : ainsi la procuration sur les comptes Belfius et CBC au bénéfice de Claude Cormeau doit être supprimée
- Une procuration doit être accordée sur les mêmes comptes au bénéfice du nouveau trésorier Philippe Deflandre, lequel va faire le nécessaire

3) Divers

- Pascal Schmets, en sa qualité de trésorier de la FVWB, rappelle que la facture concernant les activités de promotion du volley doit être rentrée pour la fin de l'année

- De plus en plus de tablettes utilisées par les clubs ont des problèmes de batterie ; l'OA n'envisage pas de renouveler l'achat groupé effectué il y a 5 ans ; les clubs devront donc renouveler leurs tablettes sur fonds propres
- Le Hall de La Préalle où auront lieu les finales de CMB le 1er mai a fait une proposition d'occupation de leur salle de réunion pour le CP ; il est décidé que les réunions de l'OA continueront à avoir lieu prioritairement à la Maison des Sports mais la proposition pour les réunions bisannuelles des arbitres sera approfondie

La séance est levée à 23h10.

Ph. ACHTEN,
Président et rapporteur